



Prix de vente : les prix affichés sont nets, hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière

Honoraire sur les ventes

Prix de vente	Honoraire TTC	Honoraire HT
Biens à usage d'habitation, professionnel ou garage		
Garage, cave, parking	1 500 €	1 250 €
Terrain	8 %	6,67 %
Jusqu'à 75 000 €	10% avec un minimum de 4000 €	8,33% avec un minimum de 3333,33 €
De 75 001 € à 125 000 €	9%	7,5%
De 125 001 € à 175 000 €	8%	6,67%
De 175 001 € à 225 000 €	7%	5,83%
De 225 001 € à 375 000 €	6%	5,00%
De 375 001 et au-delà	5%	4,16%
Immobilier commercial		
Fonds de commerce et cession de bail		
Jusqu'à 50 000 €	6 000 €	5 000 €
50 001 € et au-delà	10%	8,33%
Locaux commerciaux ou industriels	10%	8,33%

Les honoraires de transactions sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat

Honoraire de rédaction d'acte : 500 € TTC à la charge de l'acquéreur.

SAS au capital de 10 000 € - carte professionnelle n° CPI 6701 2022 000 000 011 délivrée par la CCI Alsace Eurométropole

Garantie financière : SMA SA – 8 Rue Louis Armand – 75738 PARIS CEDEX 15

« Honoraire au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial.

Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil. »

Chaque agence est une entité indépendante





Honoraires sur les locations

Studio/Appartement 1 pièce

A la charge du locataire :

	ZONE TENDUE	ZONE NON TENDUE
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € TTC/m ²	8 € TTC/m ²
Etat des lieux	3€ TTC/m ²	3€ TTC/m ²

A la charge du bailleur :

	ZONE TENDUE	ZONE NON TENDUE
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	10 € TTC/m ²	8 € TTC/m ²
Etat des lieux	3€ TTC/m ²	3€ TTC/m ²

Appartement de 2 pièces et plus/Maison :

1 mois de loyer Hors Charges, dans la limite de 10€ TTC/m² + 3€ TTC/m², à la charge du locataire

1 mois de loyer Hors Charges, dans la limite de 10€ TTC/m² + 3€ TTC/m², à la charge du bailleur

Locaux à usage commercial ou professionnel :

10 % TTC du loyer TTC tri-annuel à la charge du locataire

Prestations particulières

Honoraires d'état des lieux : (hors baux régis par la loi du 06 juillet 1989) : 3€/m² TTC à la charge du bailleur

Parking et garage :

100€ TTC charge bailleur et 100€ TTC charge locataire

Honoraires de gestion

PACK PRIVILÈGE 6,67 % HT des montants encaissés, soit 8 %TTC à la charge du bailleur

PACK CONFORT 5 % HT des montants encaissés, soit 6 % TTC à la charge du bailleur

SAS au capital de 10 000 € - carte professionnelle n° CPI 6701 2022 000 000 011 délivrée par la CCI Alsace Eurométropole

Garantie financière : SMA SA – 8 Rue Louis Armand – 75738 PARIS CEDEX 15

« Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial.

Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil. »

Chaque agence est une entité indépendante

